

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité des Éboulements, tenue le lundi 23 septembre 2024 à 16h30 à la salle de l'âge d'or de la municipalité des Éboulements au 2335, route du Fleuve, sous la présidence de Emmanuel Deschênes, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Diane Tremblay
Sylvie Bolduc
Évelyne Tremblay
Michel Crevier

Était absent : Mario Desmeules
Mathieu Bouchard

Assiste également à la réunion, Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉOLUTION ÉTABLISSANT LES TERMES DE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT 218-19
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

170-09-24 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

171-09-24 Résolution établissant les termes de financement du règlement #218-19

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**autoriser un financement de 164 700 \$ d'une durée de 15 ans pour les travaux d'empierrement du talus sur le site de l'édifice Jean XXIII et pour l'acquisition de la débroussailleuse ;
- **QUE** ce financement soit effectué à même le règlement d'emprunt no 218-19.

172-09-24 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 16h35, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Emmanuel Deschênes
Maire

Jean-Sébastien Pilote
Directeur général et
Greffier-trésorier